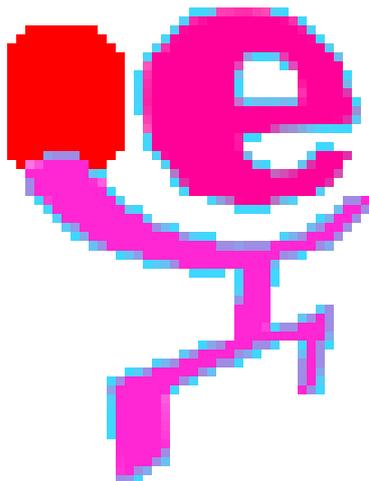


<https://www.dijon.snes.edu/spip/spip.php?article3993>



# Triple « 0 » pour la politique éducative !

- SNES académique de Dijon - S3 - Actualité du métier - Communiqués SNES-FSU -



Date de mise en ligne : mardi 4 octobre 2011

---

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés

---

Le projet de budget 2012 présenté hier en conseil des ministres est un budget de rigueur. Il prépare pour le service public d'éducation et notamment le second degré une situation encore plus intenable et constitue une véritable entreprise de démolition.

Depuis 2003, les suppressions d'emplois se sont accumulées dans le second degré public (50 000). Pour 2012, 6550 nouvelles suppressions sont prévues alors même que les effectifs vont augmenter comme en 2011.

Le SNES avec la profession a largement dénoncé les conséquences de cette politique dans la rue le 27 septembre : effectifs pléthoriques, stagiaires sur le terrain à plein temps au mépris de leur formation, diminution criante des moyens de remplacement, regroupements pédagogiques aberrants, multiplication du nombre d'enseignants sur 3 voire 4 établissements, travail en groupes restreints de plus en plus rare, réduction de l'offre de formation, poids grandissant des heures supplémentaires...

Du « sur mesure » selon le Ministre qui persiste et se contente de répéter qu'il « assume » les suppressions.

Peu importe pour lui la remontée des effectifs amorcée à la rentrée 2010, et prévisible pour lui les quinze années à venir.

Peu importe la crise de recrutement qui s'annonce.

Pourtant, sa référence permanente à l'année 1990 par rapport à laquelle la situation d'aujourd'hui serait très enviable devrait le conduire à des analyses inverses : l'augmentation très forte des effectifs dans les années 80 combinée à une crise majeure du recrutement avait conduit alors à une situation catastrophique. Il a fallu des années pour commencer à combler les manques, avec notamment une autre politique de recrutement et la revalorisation de 1989...

Enfin on observera que pour l'enseignement privé, le gouvernement est capable de faire des miracles ! Pour la quatrième année consécutive, l'enseignement privé serait protégé puisque 1 350 emplois y seraient supprimés quand l'application du principe de parité public privé [\[1\]](#) aurait du conduire au chiffre de 2 800 (20% de 14 000 = 2 800).

Le SNES estime qu'une tout autre politique budgétaire est indispensable, incluant un plan pluriannuel de recrutement, des pré recrutements, une revalorisation des salaires.

---

[\[1\]](#) La répartition des mesures devrait se faire selon le principe 20% pour le privé 80% pour le public